

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PREEMINENCE SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON ACADEMIE ROUTE DIOP CITE NEPTURNE, Lot
295, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREEMINENCE SARL »

Objet : FOURNITURES ET MATERIELS DE BUREAU;
PRODUITS ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN; IMPORT-
EXPORT; BTP;

PRESTATION DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON ACADEMIE ROUTE DIOP CITE NEPTURNE, Lot
295, Ilot 19

Dirigeant(s) M KOUADIO ATTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02482 du 02/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32560/GTCA/RC/2023 du 02/05/2023

